

Septembre 2017 N° 75

Merci


Photo: A. Genoud

A toutes celles et ceux qui ont répondu positivement à notre appel, aux personnes qui voient en la coopération au développement par échange de personnes une voie humaine et concrète de tisser des liens et construire ensemble un avenir solide et équitable,

J'aimerais dire, du fond du cœur, un tout grand MERCI !

En mai de cette année, nous avons adressé un message à l'ensemble des membres de notre association. Il n'est jamais facile pour un capitaine d'avouer que son navire est sur le point de couler. Et pourtant, grâce à cet aveu, et grâce aux mains qui nous ont été tendues, nous pouvons affirmer aujourd'hui: nous restons à flot!

En date où je vous écris, nous avons reçu près de CH 70'000.- de dons provenant d'une centaine de personnes, directement liés à l'opération «Sauver Eirene». C'est le fruit d'anciens volontaires qui ont décidé de verser une partie de leur salaire, en reconnaissance pour l'expérience que leur a apporté le volontariat. Celui aussi de membres de groupes de soutien qui, touchés par notre situation critique et les potentielles conséquences sur nos projets et le terrain, se sont mobilisés pour nous venir en aide. On compte aussi des dons exceptionnels qui nous ont énormément touchés…

D'autres bonnes nouvelles se sont jointes au palmarès. Des bailleurs importants ont confirmé la poursuite de leur soutien à nos activités. Nous sommes donc bel et bien sur la pente montante!

Néanmoins, nous devons continuer les efforts et c'est pourquoi mes remerciements vont également à toute future donatrice et tout futur donateur!
Construisons la paix ensemble, car chacun y a droit!

Julien Nicolet, du comité d'Eirene Suisse

Sommaire

ODD

Transformer la planète grâce à 17 objectifs

Couvrant la période 2015-2030, les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) poursuivent, en l'élargissant, le processus initié avec les Objectifs de Développement pour le Millénaire. Les ODD visent l'éradication de la pauvreté et le développement durable. Fruits d'une délibération organisée par l'ONU à l'échelle internationale, ils touchent les aspects sociaux, économiques et environnementaux d'un très grand nombre de domaines. Interconnectés, ils doivent orienter les stratégies des gouvernements nationaux et locaux, d'entités de la société civile et du monde des entreprises, au Nord et au Sud.

Pour en savoir plus sur les différents ODD:
http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/

Les articles de nos volontaires et de nos partenaires présentés dans ce numéro sur le thème de l'extraction minière montrent que celle-ci se fait bien souvent au dépend de l'environnement et des écosystèmes (ODD15). Dans le cas du Salvador, c'est l'accès à une eau salubre qui est remis en cause (ODD6) ainsi que la santé de la population (ODD 3). Pour autant, il sera très compliqué de réaliser des progrès substantiels vers un ODD donné sans améliorer les autres. Par exemple, le respect des écosystèmes ne saurait être réalisable sans s'assurer de la salubrité des cours d'eaux. Les ODD constituent donc les pièces d'un seul et unique puzzle et reflètent la complexité de notre monde.

Alexandre Babin



Photo: G. Boo

Salvador

Industrie extractive: entre tragédies et espoir

A l'instar de nombreux pays en Amérique Latine, le Salvador suit un modèle de développement qui se concentre principalement sur la croissance économique. D'autres domaines primordiaux tels que le respect de l'environnement, la justice sociale et les droits humains sont en revanche délaissés.

Le Salvador est un pays de paradoxes. C'est l'état le plus petit d'Amérique centrale mais il est également le plus densément peuplé. Autre trait distinctif: il présente les écosystèmes les plus dégradés de la région. Après une terrible guerre civile (1979-1992) qui a laissé le pays exsangue, le Salvador accueille une manne croissante d'investissements étrangers qui bénéficie en premier lieux à une minorité aisée. A l'inverse, une grande majorité de la population voit ses conditions d'existence se détériorer. La pauvreté augmente, exposant les Salvadoriens à des situations de vulnérabilité économique, sociale et écologique. A ce titre, la problématique de l'accès à l'eau reste aiguë et se superpose à des phénomènes météorologiques intenses aggravés par le changement climatique.

Les morts de l'El Dorado

L'industrie minière s'est notamment installée dans le pays. Diverses multinationales canadiennes, australiennes ou encore américaines profitent d'un cadre légal très lâche si ce n'est inexistant. L'implantation de ces sociétés n'est pas sans conséquences pour l'environnement : les extractions d'or, d'argent et d'autres métaux provoquent la destruction de forêts, la pollution de rivières et le déplacement de nombreux Salvadoriens.

Des milliers de personnes se voient ainsi privés d'un droit humain essentiel: celui de vivre dans un environnement sain. Le gaspillage et la pollution aggravent encore davantage la problématique de l'accès à l'eau alors que la dégradation des écosystèmes et



Photos: G. Boo Salvador Manifestation

l'exploitation des ressources naturelles sapent les moyens de subsistance des habitants. A cette triste liste, il faut ajouter les violences directement liées aux tensions générées par les activités extractives à l'instar de ce qu'il s'est passé en 2009 dans le département de Cabañas: trois militants environnementaux, dont une femme enceinte, ont été assassinés pour s'être opposés à l'ouverture de la mine d'or El Dorado.

L'industrie extractive affecte profondément le tissu social du pays: elle génère des conflits à l'intérieur des familles et des communautés, les divisant entre partisans et opposants de l'extraction minière. Un motif de division qui s'ajoute à une situation déjà très tendue, notamment à cause des nombreux gangs armés qui sévissent dans le pays.

Une première mondiale

Le rôle de tout état est d'abord de protéger ses citoyens ainsi que leurs droits. Le Salvador se distingue néanmoins par une grande difficulté à faire respecter l'état de droit. Afin d'assurer que les activités des compagnies minières soient correctement encadrées, il faut que le pays se dote de bases juridiques fortes en matière de droits humains et de protection de l'environnement. Ces réglementations doivent être établies par le gouvernement avec la collaboration de la société civile.

A ce titre, le mois de mars 2017 restera une date emblématique pour ceux qui luttent en faveur de l'environnement et des droits humains en Amérique latine et dans le monde. Le Salvador a promulgué une loi prohibant l'extraction minière sur l'ensemble du territoire national! Une première mondiale qui vient récompenser l'obstination et le courage de communautés et d'organisations sociales qui luttent depuis des années contre cette industrie.

Il faut cependant rester prudent. Ce texte législatif n'est qu'un premier pas dans un pays toujours dépourvu d'une loi sur l'eau. Un tel instrument est nécessaire pour garantir un accès juste et équitable à la population tout en préservant des ressources hydriques toujours plus menacées.

Giulia Boo



RDC

Quelle approche pour gérer les conflits entre les artisans miniers et les grandes entreprises minières?

L'exploitation des ressources géologiques de la République Démocratique du Congo cause de nombreuses tensions, particulièrement entre les grandes entreprises minières internationales et les artisans locaux. Notre partenaire en RDC, Pole Institute nous livre une analyse de la situation et de ses conséquences.



Photo: Pole Institue Mines en RDC

Les richesses des sous-sol du pays d'Afrique centrale attisent les convoitises. La lutte pour leur contrôle constitue l'un des facteurs des nombreux conflits qui agitent l'est du pays. Le retrait de l'armée, accusée d'envenimer la situation par endroits, et la mise en place de mécanismes pour vérifier la provenance des matières premières a permis un presque retour à la normale dans certaines régions. Malgré ces avancées, l'exploitation des ressources minières demeure un enjeux qui divise plus qu'il ne rassemble, opposant des grandes entreprises internationales aux artisans miniers.

Bien que leur nombre exact soit difficile à estimer, ces artisans miniers représentent plusieurs centaines de milliers d'emplois dans les régions de la Katanga, du Sud et du Nord Kivu ainsi que dans la Province Orientale. Malgré les investissements de plus en plus importants des industriels dans le secteur minier congolais, la production artisanale demeure vitale pour l'économie du pays. En 2016 elle représentait près de 80% de la production de diamants du pays et la grande majorité de la production de coltan, cassitérite et wolframite.

De l'importance de l'artisanat minier

L'importance économique des artisans miniers est reconnue par le gouvernement. Depuis 2002 cette activité est légalisée à travers la mise en place de Zones d'Exploitation Artisanale (ZEA). Pour les autorités, l'artisanat minier a une utilité économique mais également sociale. Le revenu qu'en tire les artisans leur permet de subsister et réduit donc les chances qu'ils s'engagent dans un groupe armé.
Pour autant, le gouvernement a la liberté de vendre des concessions à des grandes entreprises minières et ce même si celles-ci empiètent sur une ZEA. Une fois la transaction effectuée, les artisans ont 60 jours pour quitter la zone ce qui attise les tensions. En effet, la population locale considère que les ZEA englobent les régions les moins riches et les plus difficiles d'accès. Elles acceptent donc mal que leur moyen de subsistance – la terre – leur soit retirée au profit d'acteurs qui ont bien souvent quitté le pays durant les différents conflits. De plus, il semble que les entreprises communiquent leurs intentions de façon quasi-cryptique, laissant les artisans dans une situation d'incertitude qui encourage les rumeurs et les spéculations.

Les plans des grandes compagnies minières (et in extenso du gouvernement) se heurtent à de nombreuses résistances locales. Les artisans miniers et les communautés qui subsistent de l'extraction minière n'entendent pas se laisser déposséder de ce qu'ils considèrent être leurs terres. Les confrontations opposant entreprises aux artisans miniers sont très nombreuses et constituent un terreau pour des violations des droits de l'homme. Sur le terrain de nombreuses sociétés sont contraintes de faire des concessions aux communautés locales pour être en mesure d'exploiter les mines.

Les ONG, médiateurs idéaux ?

Dans ce contexte complexe, les entreprises attendent de l'État congolais qu'il règle la situation sur le terrain. Seulement les autorités n'ont bien souvent pas les moyens d'opérer efficacement dans certaines zones du pays. Elles sont également perçues comme favorables

aux intérêts des entreprises ce qui les disqualifie pour endosser le rôle d'un médiateur neutre.

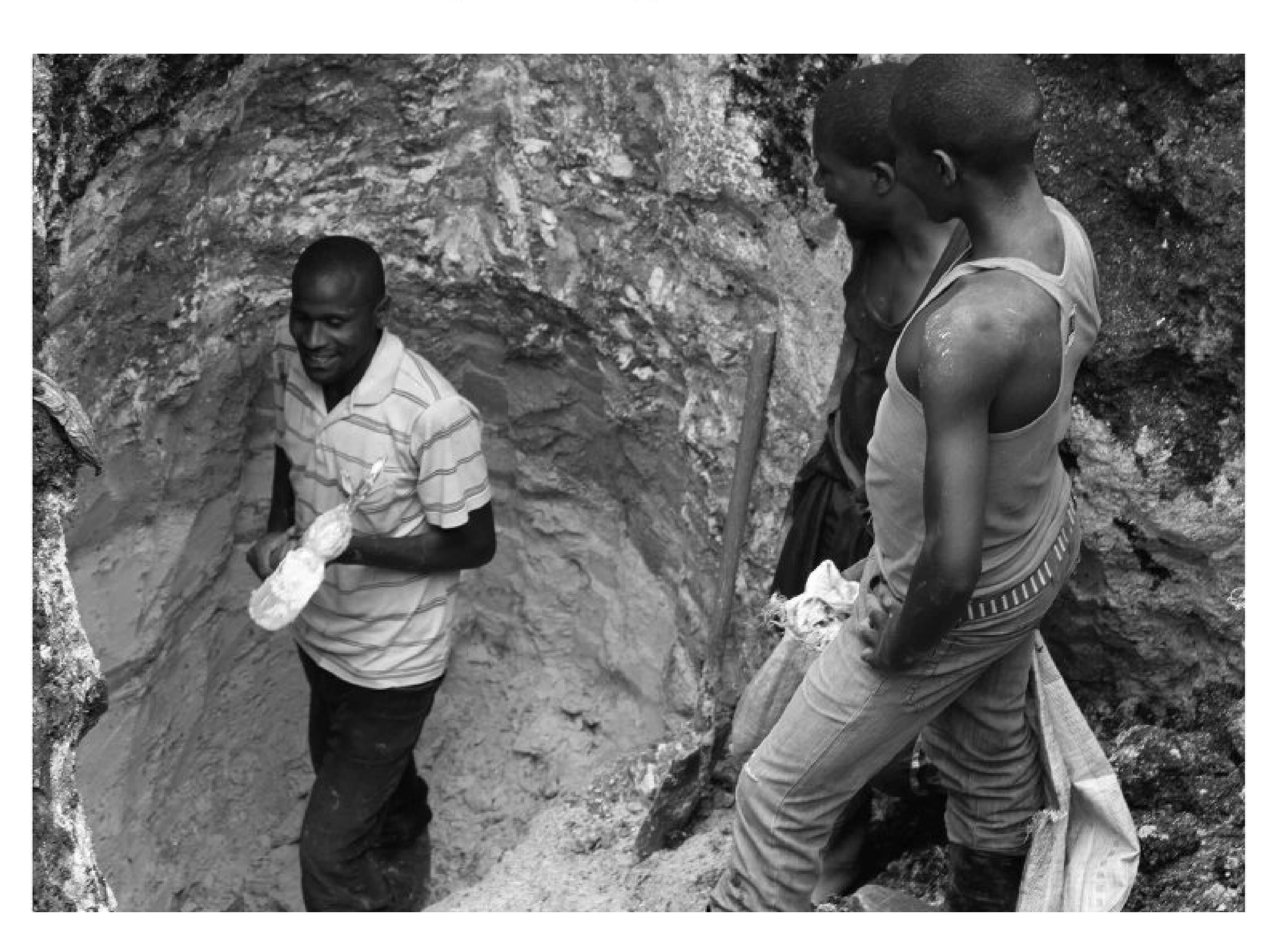
Les ONG telles que le Pole Institute sont dans une position idéale pour servir d'intermédiaires: elles sont reconnues comme étant impartiales et disposent d'une grande connaissance du contexte locale dans lequel elles opèrent. Elles peuvent donc êtres amenées à organiser des tables rondes pour réunir les différents acteurs (artisans miniers, entreprises, état) et faciliter la recherche d'un compromis.

Néanmoins, l'impact de ces compromis reste réduit à la fois dans le temps et l'espace et ne saurait résoudre les problèmes de fond. Pour améliorer la situation sur le long terme, il est important de diversifier les sources de revenus des artisans miniers et de leurs communautés afin de les rendre moins vulnérables face aux entreprises. Une autre piste (déjà expérimentée dans la région de Rubaya) consiste à regrouper les artisans miniers en coopératives afin de leur donner un plus grand poids. Cela leur permet également d'établir une relation de complémentarité avec les entreprises qui apportent le matériel lourd et ces coopératives la main d'œuvre.

Nene Morisho Mwana Biningo

L'article complet est disponible sur le site d'Eirene Suisse







Photos: Pole Institue Mines en RDC

Haïti

Sous l'épée de Damoclès

Dans cette Haïti mouvante et souffreteuse, en perpétuel état d'urgence, il est un thème dont on ne parle que trop peu. Une nouvelle menace, un autre potentiel désastre... La mine.

Ces dernières années, la hausse du cours de l'or a provoqué un regain d'intérêt des compagnies minières pour des zones auparavant jugées peu rentables. En Haïti, aucune mine n'est encore en activité, mais plusieurs compagnies (notamment nord-américaines et canadiennes) disposent déjà de permis d'exploration et d'exploitation.

Bloqués par un moratoire parlementaire en 2013 en raison du manque de transparence dans leur attribution et d'inquiétudes environnementales, ces permis pourraient pourtant reprendre force très bientôt: le développement du secteur minier a été déclaré prioritaire par le gouvernement récemment élu, et une nouvelle loi minière a été proposée au Parlement. «*Le nouveau Projet de loi minière a été rédigé avec la contribution des sociétés minières ayant des intérêts en Haïti, mais sans celle de la population haïtienne. De nombreuses communautés ignorent encore largement les efforts entrepris pour encourager l'extraction de métaux dans leur pays.*» (Byenkonte, mal kalkile?, p.2)

La société civile s'organise

Plusieurs organisations de la société civile se sont opposées à ce nouveau projet de loi, qui permettrait la reprise des activités minières: parmi elles, le KolektifJistis Min (KJM). Initiative citoyenne formée d'organisations de défense des droits humains, de comités paysans et d'habitants des villages affectés, le KJM milite pour que les risques de l'exploitation minière soient clairement expliqués à tous les Haïtien·ne·s et que la reprise ou non de ces activités dans le pays fasse l'objet d'un débat national.

Invité à maintes reprises par la chambre de commerce et d'industrie haïtiano-canadienne pour participer à la rédaction du nouveau projet de loi, le KJM garde une position claire et radicale: «*Nous ne voulons pas prendre part à la discussion sur le contenu de la loi. Nous, nous voulons une loi qui interdise la mine. Dans d'autres pays, mieux équipés qu'Haïti pour défendre les droits des citoyen·ne·s contre les abus des entreprises, nous avons vu que même les meilleures lois du monde ne pouvaient pas empêcher des*

conséquences désastreuses pour les droits humains et l'environnement.»

Avec l'arrivée des entreprises minières, dans un pays où l'extrême pauvreté touche plus de 56% de la population, et où une majorité pratique l'agriculture de subsistance, les risques de polarisation des communautés et de graves conflits sociaux sont importants. De plus, dans une région particulièrement vulnérable aux catastrophes naturelles, où l'Etat ne peut garantir le respect des droits les plus fondamentaux, «*Les Haïtien·ne·s sont particulièrement vulnérables aux risques de violations de leurs droits à l'eau, à la santé, à la protection contre les déplacements forcés et à la participation citoyenne, susceptibles d'être engendrées par l'exploitation minière.*» (Byenkonte, mal kalkile?, p.10).

L'importance d'informer

Dans ce contexte, le KJM met les bouchées doubles pour informer et mobiliser les populations concernées et attirer l'attention sur les dangers des mines à ciel ouvert, tant au niveau local qu'international : séances de formation, diffusions de documentaires traduits en créoles, conférences et forums incluant des témoins venus d'Afrique et d'Amérique latine ou soutien au plaidoyer auprès des autorités locales, le KJM est sur tous les fronts. Un travail de titans, pour soutenir les populations vulnérables.

«*Au début, on prenait ça bien, mais on a vite vu que tout mourrait. Quand on s'est rendu compte, on a barré la route. C'est là que le gouvernement a délivré les mandats d'arrêts et sont venus arrêter les gens. Avec les formations du KJM, on a vu, dans un film, les gens malades à cause de la mine, de l'eau. Les animaux morts, les enfants malades, avec toutes ces choses sur leur peau. Grâce à cela, nous avons su que nous avions raison, et qu'il fallait nous défendre.*» (Habitants de Patricko).

«*Nous voulons le développement: mais si on voit qu'ils prennent une mauvaise direction, qu'ils vont dans le mauvais sens, on doit les stopper.*» (Villageois de Machabiel).

En ce moment, les villageois·es et le collectif attendent avec inquiétude, de savoir si leur voix sera entendue lorsque les Parlementaires débattront cette année sur le nouveau projet de loi…

Livia Bouvier



Photo: L. Bouvier

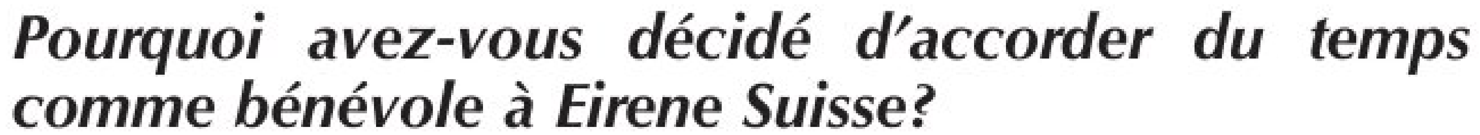
Pour en savoir plus sur le thème, et découvrir les témoignages des habitants de Machabiel, Ca-Douche et Patricko, village actuellement concernés par des permis d'exploration et d'exploitation, visitez WWW.CONSCIENCEDEPOCHE.ORG.

Sources et liens utiles :

- Entretiens réalisés les 15, 16 et 17 juin 2017, dans les villages de Machabiel, Ca-Douche et Patricko.
- Rapport, Global Justice Clinic et Haiti Justice Initiative, Byenkonte, mal kalkile?
  Les risques de l'exploitation de l'or pour les droits humains et l'environnement en Haïti.
- Site Web de la Global Justice Clinic.
- Page Facebook du KolektifJistis Min. Le KJM cherche des alliés: si vous êtes sensible à la thématique, ou que vous avez déjà travaillé sur le thème, contactez le KJM! Le collectif est ouvert à toutes sortes de collaborations et échange d'information: toute aide est précieuse pour faire face à la menace minière!
- Radio-télévision Caraïbe: Haïti dans un champs de mines.

Retour sur la fête de la musique





Pourquoi avez-vous décidé d'accorder du temps comme bénévole à Eirene Suisse?

Lesley - C'est une ONG qui fait du bon travail, qui a besoin des fonds récoltés, notre rôle de bénévole est utile dans ces moments-là pour générer cet argent. L'organisation des bénévoles est bonne!

Cédric - Parce que l'association, les gens qui la composent et les partenaires de terrain se retrouvent autour de valeurs de solidarité et de partage. Il est donc tout naturel de s'y associer!

Eric - Avec Eirene, je partage le principe d'aide par le volontariat en main d'œuvre, plutôt que par un don financier.

Jacques - Parce que j'aime Eirene.

Véronica - Faire du bénévolat est une manière d'aider d'autres personnes et en même temps cela représente un moment de partage et c'est ce qui m'a mené à faire du bénévolat chez Eirene.





Martine - C'est Mélanie Lutz qui m'a fait connaitre Eirene en nous expliquant son engagement comme volontaire au Nicaragua. C'est ma façon à moi de participer de loin à son travail. Petite goutte d'eau dans l'océan, mais l'océan n'est-il pas formé de milliards de petites gouttes d'eau?

Cécile - Ayant le projet de partir tout prochainement comme volontaire stagiaire avec Eirene Suisse, j'ai eu à coeur de m'investir un petit peu en amont de mon départ à une activité permettant de faire connaître cette ONG et de récolter quelques fonds pour les différents projets qu'elle entreprend, dans la coopération au développement.







■ ■ ■





Que vous apporte le bénévolat ?

Lesley - C'est un plaisir de prendre le temps de travailler avec des amis, d'entendre parler de nouveaux projets, de découvrir de nouvelles personnes.

Cédric - Le sentiment de contribuer de manière utile à des projets de coopération, et le plaisir de l'échange avec les personnes croisées durant l'activité.

Eric - Le bénévolat me permet d'accorder du temps à une activité qui fait sens pour moi.

Jacques - le plaisir de rencontrer d'ancien et de nouveaux collègues qui ont tous le bon esprit.

Véronica - Le bénévolat permet d'apporter de l'aide aux personnes qui en ont besoin. Il ne faut pas voir le bénévolat comme un nettoyage de conscience mais plutôt comme du partage mutuel.

Martine - De côtoyer des bénévoles engagés et heureux toutes classes et métiers confondus, une belle palette de gens BEAUX.

Cécile - Ce temps de bénévolat sur le stand d'Eirene Suisse à la fête de la musique m'a apporté beaucoup de plaisir, des moments de partage et de rencontres dans la bonne humeur et la convivialité! Et aussi une chouette première expérience de l'autre côté du bar ;-).

Propos recueillis par Marina Pinheiro



Photos: B. Faidutti Lueber



Eirene Suisse
Rue du Valais 9
1202 Genève
Tél: 022 321 85 56

www.eirenesuisse.ch
info@eirenesuisse.ch
Cotisation annuelle: Frs 50.-
CCP: Eirene Suisse Genève 23-5046-2
Iban: CH93 0900 0000 2300 5046 2

Merci de penser à payer vos cotisations

Journal adressé aux membres de l'Association Eirene Suisse ainsi que sur abonnement

Abonnement: **Abonnement: Frs 20.- 4 parutions par an**
Abonnement de soutien: Frs 50.-

Rédaction: B. Faidutti Lueber

Ont participé **Textes**: J. Nicolet, A. Babin, G. Boo, NMN Biningo, L. Bouvier, M. Pinheiro
Photos: Pole Institue, G. Boo, L. Bouvier, Eirene Suisse, B. Faidutti Lueber
Relecture: B. Faidutti Lueber

Imprimerie: Rapidoffset, Le Locle

Maquette: Atelier Diaphane, La Chaux-de-Fonds